## PLUS QUE JAMAIS: OEUVRER POUR UNE DEMOCRATIE DIGNE DE CE NOM ET POUR DES DROITS CITOYENS RENFORCES!

La participation citoyenne ne peut pas être confinée dans un tiroir donné. Au contraire, elle doit servir de façon conséquente de fil rouge, qui se retrouve dans tous les dossiers traités tant par le gouvernement que par les communes. Ce qui n'est malheureusement pas le cas à ce jour, voilà pourquoi le Méco ne se lasse de réitérer ses revendications en la matière.

Ne mentionnons que les quelques occasions ci-après – entre tant d'autres – où le Mouvement Ecologique a thématisé la nécessité d'instaurer enfin une large consultation publique et une véritable culture de la participation:

- La participation citoyenne dans le cadre de la «simplification administrative»: alors que le gouvernement s'applique avant tout à simplifier les procédures pour les entreprises, le Mouvement Ecologique invite à élargir également les droits des citoyens, respectivement à simplifier les procédures dans l'intérêt de ces derniers.
- Ficeler le «paquet d'avenir» avec les citoyens: dans le cadre dudit «paquet d'avenir» proposé par le gouvernement, le Mouvement Ecologique a invité ce dernier à ficeler plutôt un «paquet d'avenir durable», en étroite collaboration avec les citoyens.
- La démocratie selon l'actuel gouvernement: lors de l'avènement au pouvoir de l'actuel gouvernement, ce dernier avait clairement signalé sa volonté de réaliser un changement de paradigmes en termes de culture de participation. Or, à ce jour, nous n'avons guère pu décerner un nouveau départ. Un fait qui se vérifie aussi au niveau du Mecoskop, où le domaine de la «démocratie» s'avère être le chantier le moins attaqué par le gouvernement. L'organisation de référendums si saluable qu'elle soit n'est pas de nature à pouvoir remplacer la participation citoyenne et la transparence au quotidien.
- Aménagement du territoire concevoir ensemble: la conception des plans directeurs sectoriels fut une autre occasion qui nous a motivé à revendiquer un renforcement de la démocratie. Il est indispensable de soumettre les objectifs de croissance inhérents à ces plans, respectivement de soumettre la vision du devenir de notre pays (Wéi e Lëtzebuerg fir muer?), à un large débat public! Il est inacceptable de subir un diktat politique en matière d'aménagement du territoire: le gouvernementale devoir d'instaurer un débat avec l'ensemble des acteurs concernés, et d'impliquer activement les citoyens, la société civile entière.
- Organisation des transports publics: c'est un terrain sur lequel le Mouvement Ecologique est très actif, ne cessant de répéter qu'il est indispensable d'inclure les clients actuels et futurs dans la planification des transports en commun (notamment par l'organisation de conférences régionales sur la mobilité).
- Libre accès à l'information: depuis des années, les hommes politiques nous promettent l'adoption d'une loi efficace en matière d'accès à l'information en général (à l'instar du modèle tel que nous le retrouvons dans le «Freedom of information act»). Or, nous restons toujours en attente d'un projet de texte, respectivement d'une proposition d'échange entre acteurs concernés.
- La participation citoyenne à l'échelle communale: la participation citoyenne devrait être une priorité absolue, surtout dans les communes! Car c'est dans les communes qu'elle s'organise le plus facilement. C'est la raison pour laquelle le Mouvement Ecologique n'a cessé d'inviter les communes à recourir à la participation citoyenne, e.a. dans le cadre de la conception des plans d'aménagement généraux (PAG). Le fait que à l'issue notamment d'une campagne de sensibilisation sur le thème de la participation citoyenne, menée par le Mouvement Ecologique en 2013 toute une série de communes y ont finalement réservé une suite fin 2014, peut être qualifié de positif.









de Kéisecker 12